



**Ecole Doctorale - 104**  
Sciences de la Matière, du Rayonnement  
et de l'Environnement  
**EDSMRE Université Lille Nord de France**



Communauté  
d'Universités et d'Établissements  
Lille Nord de France

**Compte rendu de la réunion du Conseil de l'école doctorale - 104 Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE), tenue en salle du conseil du bât. SN2, le vendredi 12 mai 2017 à 14h00**

Etaient présents :

- M. Xavier Vekemans
- M. Majid Taki
- M. Nicolas Tribovillard
- M. Jean-Paul Cornard
- M. Alain De Mets
- M. Frédéric Parol
- M. Abdelhak Hadj-Sahraoui
- Mme. Clémentine Bernier
- M. Alexandre Bricout
- Mme Elodie Dussert
- Mme Diksha jani Thaviligadu
- Mme Elodie Duploux
- M. Maxime Dufaye
- Mme Elodie Louisy
- M. Corentin Musa
- Mme Clémence Meausoone
- M. Joël Cuguen
- M. Christophe Van Brussel

Etaient excusés :

- Mme Claudine Follet
- Mme Anne Ponchel
- Mme Hélène Selosse
- M. Patrick Cordier
- M. Pascal D'Hulster
- M. Jean-François Paul
- M. Sébastien Monchy
- M. Arnaud Louchart

Le secrétaire de séance est Christophe Van Brussel

**Accueil des nouveaux représentants des doctorants au conseil de l'ED SMRE** qui ont été élus en mars 2017. Exceptionnellement, les suppléants ont été invités pour cette réunion. Certains laboratoires ne sont pas représentés parmi les élus. Il est rappelé que les doctorants élus sont les représentants des doctorants de tous les labos de l'ED.

### Conférences de l'ED

Ce sont des rendez-vous ponctuels (3 ou 4 conférences dans l'année). Bien que les thématiques abordées sont diverses et qu'elles sont choisies pour toucher un public large, elles ne rencontrent pas chez les doctorants le succès escompté. Le conseil regrette la faible participation des doctorants. Il est demandé à ce que les doctorants élus essaient de mobiliser leurs collègues. Parmi les mesures permettant d'augmenter la présence aux conférences, il est suggéré qu'une retransmission en direct soit proposée sur les principaux sites universitaires, avec un éventuel changement des horaires des conférences (fin d'après midi) et l'obtention de crédits de formations pour les doctorants.

### Comité de suivi des thèses

La disposition de généralise à l'ensemble de l'ED. Les formulaires et le guide de bonnes pratiques sont en ligne sur le site web de l'ED.

### Entretien pour autorisation de soutenance



Cette nouvelle disposition va rentrer en vigueur au printemps 2017. Pour rappel, cet entretien permet de clôturer le plan de formation et délivrer les derniers crédits, évaluer la valorisation scientifique déjà réalisée, et actualiser les coordonnées pour joindre le docteur après la soutenance de la thèse (insertion professionnelle)

### **Formation**

Il est proposé que les représentants des doctorants disposent de crédits de formation pour leur participation aux travaux du conseil de l'ED (1 crédit par réunion).

Les doctorants rappellent la difficulté de s'inscrire aux formations sur le portail Formadoc, du fait de la saturation progressive du dispositif. La question sera remontée au collège doctoral. La question de l'assiduité aux formations est évoquée, et il est rappelé que les absences non justifiées aux formations se traduisant par des crédits négatifs à hauteur du volume de crédits de la formation non suivie.

### **Doctoriales**

Le dimanche 13 mai commence la 20<sup>ème</sup> édition régionale des Doctoriales, avec 14 participants SMRE. Le barème des crédits formation pour les Doctoriales paraît un peu surcoté (25 crédits).

### **Appel à projets du Collège Doctoral « Ouverture internationale des Etudes et de la Formation Doctorale en Nord – Pas-de-Calais »**

Date limite 18 mai pour le dépôt des projets.

Candidatures aux allocations des établissements et de la Région Hauts de France.

- date limite pour les candidatures de candidature : 16 juin 2017. Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site internet de l'ED SMRE.

- La date du jury est fixée au 29 juin 2017 à 9h00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17h00